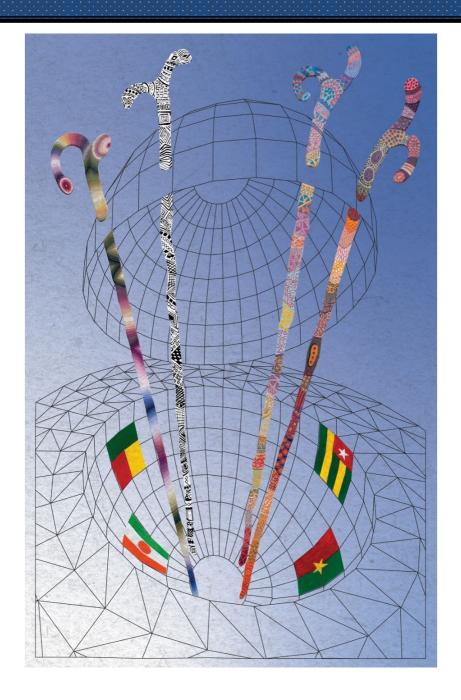






Réunion interministérielle sur la déclaration quadrilatérale de convergence du cadre légal du transport routier dans le cadre de la mise en œuvre de la ZLECAF 23 au 25 Mai 2023, Niamey, Niger









Jour 1, 23 mai 2023 Niamey, Niger

Programme

8.30 - 09.00	Accueil et installation des participants
09.00 - 10.00	Ouverture (protocole à organiser) • Mot introductif de bienvenue du SG du Ministère du Commerce, Président du Comité National de Facilitation des Echanges du Niger • Stefano Inama Conseiller Inter-Régional, CNUCED
10.00 - 10.30	Stefano Inama Conseiller Inter-Régional, CNUCED Les objectifs et l'état d'avancement du projet de facilitation des transports, des transits et des échanges en Afrique de l'Ouest
10.30 - 11.00	Pause-café
11.00 - 12.00	Stefano Inama Conseiller Inter-Régional, CNUCED
	Présidents des Comités Nationaux de Facilitation des Échanges des 4 pays Le rôle de l'accord de facilitation des échanges et autres engagements internationaux et sous régionaux comme cadre multilatéral d'une convergence réglementaire du transport routier dans le cadre de la ZLECAF
	 Président CNFE Bénin Président CNFE Burkina Faso Président CNFE Niger Président CNFE Togo
12.00 - 13.00	Jean Acri Expert, CNUCED Le cadre légal du transport routier des 4 pays partenaires : points communs, et axes de convergence Questions / réponses
13.00- 14.00	Pause déjeuner
14.00 - 15.00	Jean Acri Expert, CNUCED Les critères de convergence réglementaires pour l'accès et l'exercice des professions du transport routier et de l'intermédiation : les avantages attendus et les points critiques à résoudre Questions / réponses







15.00 - 15.30	Stefano Inama Conseiller Inter-Régional, CNUCED Jean Acri Expert, CNUCED
	Les pas supplémentaires à franchir avec la mise en œuvre d'une convergence règlementaire sur le transport pour le bon fonctionnement des corridors :
	Vers un accord quadripartite de transport : avantages et structure proposée
	Vers un accord de caution douanière quadrilatéral
15.30 - 16.45	Stefano Inama Conseiller Inter-Régional, CNUCED Jean Acri Expert, CNUCED
	Présentation de cadres règlementaires sur le transport des parties prenantes de l'approche quadrilatérale proposée
	 Niger: Directeur des Transports Routiers DTR Bénin: Directeur des Transports Terrestres DTT
	 Togo: Directeur des Transports Routiers et Ferroviaires DTRF Burkina Faso: Directeur des Transports Terrestres de la DGTTM
16.45 - 17.00	Clôture des travaux du premier jour







Jour 2, 24 mai 2023 Niamey, Niger

Programme

8.30 - 09.00	Accueil et installation des participants
09.00 - 9.30	Stefano Inama Conseiller Inter-Régional, CNUCED Jean Acri Expert, CNUCED
	Présentation du projet de déclaration interministérielle Proposition de feuille de route pour atteindre une convergence réglementaire
	Les phases de préparation des textes dans chaque pays
	Les phases de concertation des 4 pays
	Les objectifs et délais de mise en œuvre
	Questions / réponses
9.30 -10.30	Discussion de groupe sur le projet de déclaration interministérielle
10.30 - 11.00	Pause-café
11.00 - 12.30	Discussion de groupe sur le projet de déclaration interministérielle
12.30 - 14.00	Pause Déjeuner
14.00 - 17.00	Concertations individuelles de chaque délégation







Jour 3, 25 mai 2023 Niamey, Niger

Programme

8.30 - 09.00	Accueil et installation des participants
	L'accueil des Ministres ou chefs de délégation
09.00 - 10.00	Protocole (À définir)
	Cérémonie d'ouverture :
	- Paul Akiwumi Directeur, Division de l'Afrique, pays les moins avancés et
	programmes spéciaux, CNUCED;
	- Ministre en charge du Commerce et/ou du Transport ;
	- Photo de famille ;
	- Mise en place du bureau de séance.
10.00 - 10.45	Délégation du Niger
	La convergence réglementaire des 4 pays dans le domaine du transport comme pas
	indispensable pour faciliter les transports, les transits et les échanges dans la
	perspective de la ZLECAF
	Questions / réponses
10.45 - 11.30	Approbation et présentation de la déclaration ministérielle conjointe
10.45 - 11.30	Approbation et presentation de la déclaration ministerielle conjointe
11.30 - 12.00	Cérémonie de signature de la déclaration ministérielle conjointe
11.30 12.00	ceremonie de signature de la declaración ministeriene conjonice
12.00 - 13.00	Point de presse
13.00 - 14.30	Déjeuner de clôture
	y
18.00 - 22.00	Cocktail